

"ARCHE"

SA AU CAPITAL DE 1 750 000 FRF  
SIEGE SOCIAL : CHATEAU-RENAULT (I & L) Rue de Fléteau  
RCS TOURS B 604-800-599  
=====

60 B 59  
I

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
16 MARS 1994  
=====

Le 16 Mars 1994 à 18 heures, les administrateurs de la société "ARCHE" se sont réunis en conseil d'administration au siège social à CHATEAU RENAULT (I&L) Rue de Fléteau, sur la convocation du président Madame Andrée HELAINE.

Sont présents et ont signé le registre de présence  
- Madame Andrée HELAINE,  
- Mademoiselle Catherine HELAINE  
- Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE

DE PRESENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE	
941401	12 AVR. 94
TOURS - 37 - 01	

Madame Andrée HELAINE préside la réunion et constate que trois administrateurs sur cinq en exercice sont présents ou représentés, le conseil peut donc délibérer conformément à la loi.

Monsieur Jean-Pierre MOREL, secrétaire général de la SA ARCHE assume les fonctions de secrétaire de séance.

Ce dernier donne sur la demande du président lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observation par le conseil.

Madame le président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- démission de Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE de ses fonctions d'administrateur.

Madame le président expose à ses collègues que Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE a fait part de son intention de démissionner à compter du 1er avril 1994 prochain de ses fonctions d'administrateur de la société, conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE devant être embauché par la société le 2 avril 1994 en qualité d'Ingénieur.

Madame le président, après l'avoir remercié pour le travail qu'il a effectué pendant son mandat, demande au conseil de bien vouloir prendre acte de sa démission et précise qu'aucune nomination nouvelle n'est prévue en remplacement.

Après un échange d'observations entre les administrateurs, plus personne ne demandant la parole, la résolution suivante est mise aux voix :

C

RESOLUTION UNIQUE - DEMISSION DE MONSIEUR PIERRE-EMMANUEL  
HELAINÉ DE SES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration, après avoir entendu les explications de son président à ce sujet, constate la démission de Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINÉ de ses fonctions d'administrateur à effet du 1er avril 1994.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le président.



COPIE CERTIFIÉ CONFORMÉ  
A L'ORIGINAL